



Conseil Communautaire
23 mars 2017
Dole – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 71
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 82
Date de la convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 31 mars 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC. Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Ginies, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, P. Bouvret, S. Champanhet, JP. Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, JB. Gagnoux, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP. Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin suppléé par MP. Vaudoisot, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, R. Curly, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 16/17

Objet

Rapport d'activités 2016 de la CAGD

Secrétaire de séance

Joëlle DROUHAIN

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHERE

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à S. Champanhet, D. Germond à JM. Sermier, I. Girod à I. Mangin, J. Gruet à F. Dray, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à S. Kayi, P. Jobez à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à JP. Cuinet, I. Voutquenne à JP. Lefèvre, G. Coutrot à S. Marchand, M. Boué à JM. Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, V. Chevriaud.

En vertu de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Présidents d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doivent adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par chaque maire en Conseil Municipal ; lors de cette séance, les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

En application de ces dispositions législatives, le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été élaboré pour l'année 2016 et sera transmis à l'ensemble des maires de l'Agglomération.

Ce rapport dresse un bilan des actions menées au quotidien par l'ensemble des agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et est l'occasion de rappeler les principaux objectifs fixés pour le territoire.

Le Conseil Communautaire **PREND CONNAISSANCE** du rapport annuel d'activités 2016 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, tel qu'annexé.

Fait à Dole,
Le 23 mars 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 29 mars 2017
N° identifiant : 039-200010650-20170323-1617-DE





GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



Sommaire

Présentation de la communauté d'agglomération du Grand Dole	4
Les compétences du Grand Dole	
Les compétences obligatoires.....	5
Les compétences optionnelles.....	5
Les compétences facultatives.....	5
Les principaux acteurs.....	5
1 : Renforcer l'économie et développer l'emploi	
Le Grand Dole, territoire d'innovation.....	9
L'accompagnement et l'aide à la création d'entreprise.....	9
Le soutien à l'insertion professionnelle.....	10
Le développement commercial.....	11
2 : Valoriser et promouvoir le territoire, au cœur de la nouvelle région Bourgogne - Franche-Comté	
Hello Dole, un outil au service du territoire.....	13
Dolexpo-Parc du Jura, le parc des expositions du Grand Dole.....	13
3 : Une collectivité au service de ses habitants	
L'offre de services pour les familles.....	15
L'offre culturelle.....	16
Le renforcement des équipements sportifs du territoire.....	18
4 : Améliorer l'attractivité et la qualité de vie	
Un développement durable soutenu.....	21
Déchets ménagers.....	21
Service Public d'Assainissement Non Collectif.....	22
Milieux naturels / Trame bleue.....	22
Milieux naturels / Trame verte.....	22
Natura 2000.....	23
Climat.....	23
L'optimisation des réseaux de transport.....	24
Habitat, logement et aménagement du territoire.....	27
5 : Promouvoir la cohésion territoriale	
La planification territoriale.....	29
La mutualisation des services.....	30
6 : Des moyens adaptés et efficaces	
Les moyens financiers.....	33
Les moyens humains.....	33
Les systèmes d'information.....	34
Les prises de décision.....	34
Les outils de communication.....	34
Organigramme	35

Edito

Le rapport annuel d'activité s'adresse en premier lieu aux conseillers municipaux et communautaires des 42 communes du Grand Dole. Mais il permet aussi d'apporter une information à tous les décideurs et partenaires qui concourent à la mise en œuvre des actions intercommunales, ainsi qu'à tous les habitants de l'agglomération.

Depuis sa création, l'ambition qui fonde le projet de notre territoire est de donner au Grand Dole les moyens d'assurer son développement.

Ainsi, les efforts consentis sont à la hauteur des enjeux et les résultats encouragent à persévérer que ce soit en matière de développement économique, de valorisation du territoire, d'amélioration de la qualité de vie, d'offre de services à la population, de promotion et de cohésion territoriale, d'attractivité...

Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes.

Ce rapport d'activité intervient à mi-mandat, dans un contexte marqué par la baisse des dotations de l'Etat et donc des ressources. Il nous incite à poursuivre nos efforts pour maîtriser les coûts de fonctionnement et préserver ainsi notre capacité à réaliser les investissements indispensables à notre développement.

L'intercommunalité entend ainsi faire tout ce qui lui est possible pour que le Grand Dole continue d'être un pôle d'équilibre, un pôle d'avenir, un pôle agréable à tous ses habitants.

Jean-Pascal FICHÈRE

Président du GRAND DOLE



PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE AU 31 DÉCEMBRE 2016

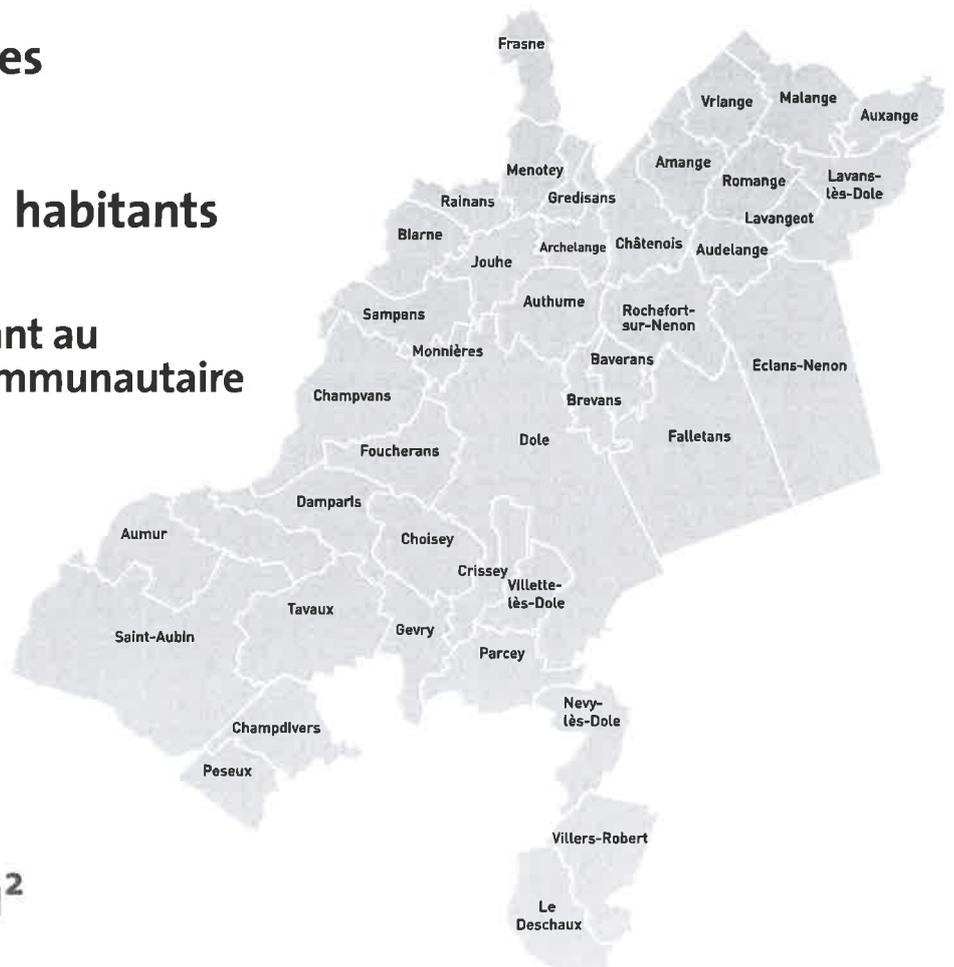
42 communes

52 184 habitants

79 élus siégeant au
Conseil Communautaire

201
agents
(emplois permanents)

377,67
km²



Les compétences du Grand Dole :

Le Grand Dole a pour mission de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et services utiles aux habitants et aux acteurs économiques. À cette fin, elle exerce de plein droit les compétences suivantes.

Les compétences obligatoires :

- développement économique (aides aux entreprises, valorisation et promotion touristique...);
- aménagement de l'espace communautaire (organisation des transports urbains, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, PLU...);
- équilibre social de l'habitat (PLH, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire...);
- politique de la Ville (animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, définition des orientations du contrat de ville et du programme d'actions...).

Les compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise d'énergie, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés...);
- création ou aménagement et entretien de la voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire;
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (lecture publique, construction de nouvelles piscines ou complexes sportifs rayonnant sur plusieurs communes, Golf du Val d'Amour, Aquaparc Isis, piscines Léo Lagrange et Barberousse...);
- action sociale d'intérêt communautaire (Enfance-Jeunesse).

Les compétences facultatives :

- étude et réflexion sur la sécurisation et l'approvisionnement en eau et sur le maillage des réseaux;
- soutien au développement des NTIC et promotion de cet outil au sein des communes;
- numérisation du cadastre et installation d'un SIG;
- mobilier urbain lié au transport urbain;
- protection et mise en valeur du cadre de vie (espaces naturels, lutte contre les inondations, lutte contre le changement climatique...).

Les principaux acteurs

Le Président : il assure l'exécution des décisions du Conseil et représente le Grand Dole dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau. Il est assisté de 11 Vice-présidents et 7 conseillers délégués.

Les Commissions : 5 Commissions internes sont placées sous la responsabilité d'un Vice-président. Leur rôle est d'étudier les questions soumises au Conseil Communautaire. Les 5 Commissions sont les suivantes :

- Commission Affaires Générales (32 membres),
- Commission Affaires Économiques (32 membres),
- Commission Aménagement de l'espace, urbanisme, infrastructures (43 membres),
- Commission Politiques sociales et culturelles (30 membres),
- Commission Environnement, énergie, espaces naturels (36 membres).

En outre, plusieurs commissions extracommunautaires ont été mises en place : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH), Commission d'Appel d'Offres (CAO), Commission Intercommunale des Impôts Directs Locaux (CIID), Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT), Commission Locale du Secteur Sauvégardé (CLSS)...



Le Bureau communautaire : composé du Président et de 18 membres, le bureau constitue l'exécutif du Grand Dole.

Le Conseil Communautaire : il comprend 79 membres, élus pour six ans au suffrage universel direct (depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013). Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de développement de l'agglomération.

La Conférences des Maires : elle rassemble l'ensemble des Maires des Communes composant l'agglomération. Elle a un rôle consultatif et donne un avis sur les orientations budgétaires proposées par le Président de la Communauté d'Agglomération, avant le vote des délégués. Elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'Agglomération.

Le bureau communautaire



Jean-Pascal FICHÈRE
Président du Grand Dole



Jean-Michel DAUBIGNÉY
1^{er} vice-président en charge des affaires générales et des ressources humaines.



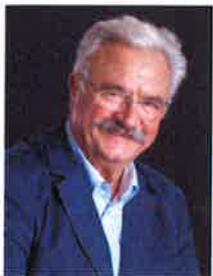
Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE
2^e vice-présidente en charge du développement économique.



Dominique MICHAUD
3^e vice-président en charge de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace



Nathalie JEANNET
4^e vice-présidente en charge de l'enfance jeunesse.



Gérard FERNOUX-COUTENET
5^e vice-président en charge des transports urbains et scolaires.



Cyriel CRETET
6^e vice-présidente en charge de l'environnement et de l'assainissement non collectif.



Franck DAVID
7^e vice-président en charge du développement touristique.



Jacques PECHINOT
8^e vice-président en charge de l'urbanisme commercial.



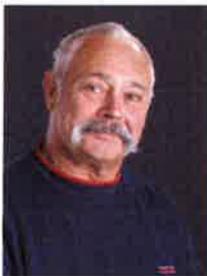
Daniel BERNARDIN
9^e vice-président en charge de la gestion des espaces naturels.



Stéphane CHAMPANHET
10^e vice-président en charge des infrastructures sportives et de l'aménagement numérique.



Felix MACARD
11^e vice-président en charge des finances et du budget.



Philippe BLANCHET
Membre du bureau délégué en charge de l'économie sociale et solidaire.



Jean-Louis BOUCHARD
Membre du bureau délégué en charge de la maîtrise de l'énergie.



Claude FRANÇOIS
Membre du bureau délégué en charge du réseau de lecture publique, politique sociale et culturelle.



Bernard GUERRIN
Membre du bureau délégué en charge des moyens généraux et de la commande publique.



Patrick JACQUOT
Membre du bureau délégué en charge des travaux et des voiries.



Jean-Claude LAB
Membre du bureau délégué en charge du logement et des gens du voyage.



Jean THUREL
Membre du bureau délégué en charge de l'évolution de l'intercommunalité, des nouvelles compétences et des services aux communes.

Conseillers communautaires

ALBERTINI André
BARTHOULOT Françoise
BAUDARD Didier
BERNIER Laurence
BERTHAUD Mathieu
BOUÉ Maurice
BOUVRET Phanie
CALINON Séverine
CHAUCHEFOIN Gérard
CHEVALIER Denis
CHEVAUX Bruno
CHEVRIAUT Valérie
CHOLLAT André
COURDEROT Alain
COUTROT Gérard
CROISERAT Jean-Luc
CUINET Jean-Pierre
CURLY René
DAYET Joachim
DELAINE Isabelle
DEMORTIER Catherine
DOUZENEL Alexandre
DRAY Frédérique
DROUHAIN Joëlle
FUMEY Gérard
GAGNOUX Jean-Baptiste
GERMOND Daniel
GINIÉS Michel
GIROD Isabelle
GRUET Justine

HAMDAOUI Ako
HANRARD Colette
HEDIN Sylvie
HOFFMANN Maurice
JABOVISTE Philippe
JACQUOT Michel
JEANNEROD Georges
JOBEZ Pascal
KAYI Sevin
LAGNIEN Jacques
LEFEVRE Jean-Philippe
LOMBARD Jacques
MANGIN Isabelle
MARCHAND Sylvette
MATHEZ Christian
MEUGIN Olivier
MIGNOT Jean-Marie
NEGRELLO Bruno
NONNOTTE-BOUTON Catherine
POUTHIER René
PRAT Hervé
REGARD Jean
ROBERT Jean-Claude
SCHLEGEL Esther
SERMIER Jean-Marie
SOLDAVINI Grégory
TOURNIER Philippe
VOUTQUENNE Isabelle
WAMBST Jean-Claude
WOLF Colette

1 : RENFORCER L'ÉCONOMIE ET DÉVELOPPER L'EMPLOI



Le Grand Dole, territoire d'innovation

HYDROGÈNE

En cohérence avec les évolutions de la filière à l'échelle nationale et européenne, L'APRISTHY a poursuivi en 2016 son activité opérationnelle, sous la conduite de son directeur, mis à disposition par l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard. Cette activité a notamment abouti à l'obtention du label national "Territoire Hydrogène" pour trois démarches figurant dans le projet régional ENERGHY : projets VHYCTOR (valorisation et transport d'hydrogène coproduit), NEWMHYLL (production d'hydrogène à partir d'une centrale hydroélectrique) et ISTHY (Institut du Stockage d'Hydrogène), dont les phases de mise en œuvre pré-opérationnelles démarreront en 2017, avec notamment l'installation d'une station de distribution d'hydrogène sur INNOVIA. Ces réflexions donnent l'opportunité de relations partenariales avec les entreprises locales (INOVYN, MAHYTEC, Magyar...). Un éclairage en direction du grand public a été apporté sur les enjeux et projets liés à l'hydrogène à l'occasion de la Fête de l'Eau, qui s'est déroulée à Dole en juin 2016.

INNOVIA (70 hectares)

L'année 2016 a été marquée par l'implantation sur le site INNOVIA du démonstrateur industriel de l'entreprise YNSECT : YNSITE. Ce démonstrateur, premier du genre à l'échelle mondiale, a pour objet l'élevage et la transformation d'insectes (vers de farine) à l'échelle industrielle. Cette ouverture intervient dans un contexte de forte croissance de l'entreprise YNSECT et d'évolutions réglementaires marquantes dans le secteur de la nutrition animale. Ainsi, fin 2016, la Commission Européenne a autorisé la commercialisation de farine d'insectes dans les fermes aquacoles. YNSITE - qui emploie une quinzaine de salariés - est la troisième activité à s'implanter dans la zone INNOVIA, après BGI Distribution et SCABOIS, et vient ainsi conforter le positionnement de la zone.



L'accompagnement et l'aide à la création d'entreprise

Le guichet unique d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets, mutualisé entre le Grand Dole, Initiative Dole Territoires et BGE a accompagné en 2016 250 porteurs de projets et 60 projets ont pu bénéficier d'un financement à la création-reprise (prêt d'honneur, avances remboursables, prêt développement...).

En 2016, le Centre d'Activités Nouvelles a eu un taux d'occupation de 100 %, avec l'implantation depuis janvier 2016 de l'entreprise Cylindre, appartenant au groupe suisse Dixi. Cette entreprise est spécialisée dans l'usinage de précision pour des secteurs de pointe, l'aéronautique, la défense, la connectique et le médical. Cylindre a connu une activité croissante tout au long de l'année, permettant d'engager un projet d'implantation sur INNOVIA au premier semestre 2018.



Le soutien à l'insertion professionnelle

EMPLOI INSERTION : 104 parcours individuels d'insertion soutenus au titre de la programmation annuelle du Grand Dole, pour une dotation financière de 83 050 €, répartie entre 11 structures d'insertion locales.

LE CONTRAT DE VILLE

La politique liée au Contrat de Ville permet le renforcement de la cohésion urbaine et de la solidarité locale, envers le quartier des Mesnils Pasteur et ses habitants. Elle est conduite par l'Etat et le Grand Dole, dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le Contrat de Ville s'appuie sur trois axes :

• Axe 1 : Cohésion sociale

Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elles visent aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit. Les domaines d'intervention sont les suivants : la réussite éducative, le lien social, la santé, la tranquillité publique et la prévention de la délinquance.

• Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain

Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et visent notamment à renforcer l'attractivité du territoire

• Axe 3 : Emploi et développement économique

Ces actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politiques de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune, à soutenir la création d'activité, à renforcer les dispositifs d'accompagnements des publics.

Ainsi, en 2016 :

- 34 actions ont été réalisées ;
- 14 porteurs de projets ont été soutenus ;
- 154 300 € ont été accordés dans le cadre de ces actions (avec une participation de l'Etat à hauteur de 62 739 €).

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE (PRE)

Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial, culturel... favorable et qui présentent des signes de grande fragilité, freins à leur développement harmonieux. Il concerne les enfants vivant sur le territoire des Mesnils Pasteur, faisant l'objet du Contrat de Ville. Ce programme permet de mobiliser des réponses de droit commun et d'apporter si nécessaire des solutions innovantes pour augmenter les chances de réussite des enfants.

Ainsi, en 2016 :

- 42 familles ont été accompagnées, pour 49 enfants ;
- 3 conventions de partenariat ont été conclues avec les Loisirs Populaires Dolois, le Centre Social Olympe de Gouges, et M. ZUREK Art thérapeute ;
- une psychologue vacataire est intervenue un jour par semaine ;
- un plateau technique a été mis en place, regroupant les partenaires du PRE (le directeur du Réseau d'Education Prioritaire, la Maison des solidarités, le RASED, le Médecin Scolaire, l'ASEAJ et le CADA) ;
- un budget global de 83 200 € a été accordé, avec :
- 54 000 € financés par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations),
- 29 200 € financés par le Grand Dole.

Le développement commercial

ACHETEZ A DOLE

L'intervention en matière de développement commercial a été renforcée en 2016. L'office de Commerce du Grand Dole s'est engagé dans le déploiement d'un site internet vitrine des commerces de l'agglomération : www.achetezadole.fr. Ce site a pour objectif de valoriser et de référencer l'offre commerciale de l'agglomération, mais également de renforcer les flux dans les points de ventes. Il permettra aussi l'achat de produits en ligne, la création de chèques-cadeaux territoriaux, etc. Son déploiement se poursuivra durant l'année 2017.



CŒUR DE VILLE

L'autre axe fort de développement concerne le **volet commercial du projet Cœur de Ville**, pour lequel un certain nombre d'actions ont été mises en place : boutiques et galeries éphémères, animations commerciales, accompagnement à l'implantation des commerces, etc. Un nouveau dispositif a également été créé fin 2016 : **"la pépinière de centre-ville"**, qui permet la mise à disposition de cellules commerciales à tarif réduit pour des activités en démarrage.

INVEST IN DOLE

En 2016, un support de communication et de promotion "Invest in Dole" a également été réalisé, sur la base d'un travail d'étude réalisé par des élèves de Polytech Tours.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nouvelles implantations sur les ZAE de la CAGD en 2016 : Mona et Bonglet à Foucherans, extension SEPAC à Saint-Aubin...

En 2016, une importante étude sur le transfert de la compétence relative aux **Zones d'Activités Économiques** a été effectuée par le Grand Dole, suite à la loi NOTRe du 7 août 2015 qui est venue modifier le régime d'exercice de la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » des communautés de communes et d'agglomération ; cette compétence est désormais exclusive, et non plus partagée, à compter du 1^{er} janvier 2017.



2 : VALORISER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE, AU CŒUR DE LA NOUVELLE RÉGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ



Hello Dole, un outil au service du territoire

Afin d'assurer avec cohérence et efficacité la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle du territoire, une société publique locale (SPL) a été créée en avril 2016, dont le Grand Dole est actionnaire, aux côtés de la Ville de Dole.



Cette SPL, dénommée Hello Dole, a pour objet social :

- l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement du territoire,
- la gestion et l'organisation de l'accueil et l'information touristique au sein des bureaux d'informations touristiques implantés sur le territoire,
- le développement d'une politique de tourisme d'affaires (organisation de colloques, séminaires, congrès...),
- la coordination des différents acteurs du tourisme implantés sur le territoire,
- la commercialisation de forfaits et produits touristiques, la billetterie et la boutique de produits locaux dans les conditions applicables à un organisme local de tourisme,
- l'accompagnement à l'organisation d'animations ponctuelles, fêtes, manifestations et événements touristiques et culturels sur le territoire,
- la gestion d'équipements culturels et événementiels,
- la gestion de l'animation du patrimoine.

La SPL permet de favoriser la coopération territoriale ainsi qu'une maîtrise publique complète, le contrôle sur cet outil devant être analogue à celui effectué sur les services des collectivités actionnaires, lesquelles restent maîtres de la compétence en leur qualité d'autorités organisatrices.

Dans le cadre de son objet social, la SPL Hello Dole s'est vu confier en 2016 la gestion de trois équipements : Dolexpo, La Commanderie et l'Office de Tourisme.

Dolexpo-Parc du Jura, le parc des expositions du Grand Dole

En décembre 2015, le Grand Dole a acheté le site d'Idéal Standard à Dole (24 ha et 56 000 m² de bâtiments) qui abritait jusqu'en 2011 une activité de production de sanitaires. L'agglomération a saisi l'opportunité de reprendre la main sur cet espace afin d'éviter qu'il ne soit à l'abandon, tout en gardant comme objectif principal de redynamiser sur le plan économique. Entre juin et septembre, un chantier exceptionnel de par son ampleur et sa vitesse d'exécution ont permis de convertir l'ancienne usine en parc des expositions. Deux halls de 9 000 m² ont été aménagés, un parking de 499 places et une voie d'accès ont été créés.



Dolexpo-Parc du Jura a été inauguré le 1^{er} octobre 2016. Deux semaines plus tard, il accueillait le salon Made in Jura organisé par le Conseil départemental. Avec 400 exposants et 60 000 visiteurs en quatre jours, ce fut un incontestable succès populaire. Le baptême du feu était réussi pour le parc des expositions du Grand Dole qui a désormais vocation à héberger les grandes manifestations d'envergure régionale. Ce lieu atypique et chargé d'histoire a constitué un magnifique écrin pour les talents et savoir-faire jurassiens mis en lumière par le salon.

3 : UNE COLLECTIVITÉ AU SERVICE DE SES HABITANTS



Avec sa position géographique avantageuse, son environnement naturel exceptionnel et ses nombreux services, le grand Dole offre à ses habitants un cadre et une qualité de vie privilégiés.

L'offre de services pour les familles

Le Grand Dole vient en appui des familles du territoire, à chaque moment de la journée et tout au long de l'année, grâce aux services et actions développées par le Pôle des Actions Educatives.

Dans le cadre de sa compétence « Enfance-Jeunesse », le Grand Dole assure la présence d'équipes de professionnels sur l'ensemble du territoire, au plus près des bassins de vie et d'activités des familles.



Les accueils de loisirs en 2016

Structures d'accueil périscolaires et extrascolaires :

- 37 accueils de loisirs périscolaires,
- 12 accueils de loisirs extrascolaires,
- 5 secteurs jeunes.

Effectifs périscolaires :

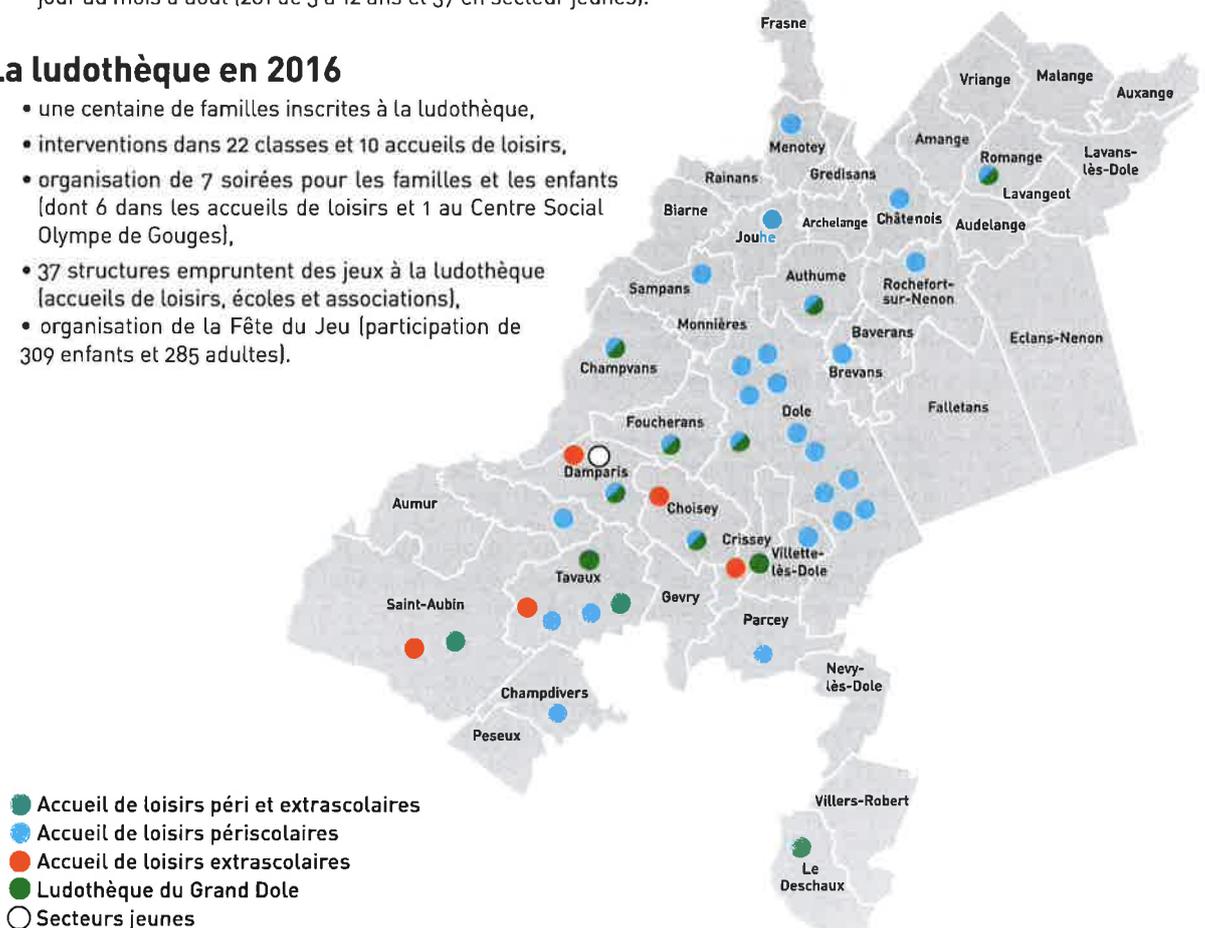
- 368 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du matin (en 2015 : 329 enfants),
- 1 512 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du midi (en 2015 : 1436 enfants),
- 612 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du soir (en 2015 : 559 enfants),
- 1 796 enfants en moyenne par jour pour l'accueil des nouveaux temps (TAP) ; en 2015 : 1741 enfants.

Effectifs extrascolaires :

- 165 enfants en moyenne par mercredi après-midi,
- vacances d'été : 453 enfants en moyenne par jour au mois de juillet (373 de 3 à 12 ans et 80 en secteur jeunes) et 298 enfants en moyenne par jour au mois d'août (261 de 3 à 12 ans et 37 en secteur jeunes).

La ludothèque en 2016

- une centaine de familles inscrites à la ludothèque,
- interventions dans 22 classes et 10 accueils de loisirs,
- organisation de 7 soirées pour les familles et les enfants (dont 6 dans les accueils de loisirs et 1 au Centre Social Olympe de Gougès),
- 37 structures empruntent des jeux à la ludothèque (accueils de loisirs, écoles et associations),
- organisation de la Fête du Jeu (participation de 309 enfants et 285 adultes).



Le plein d'activités !

Les activités proposées aux enfants par les différentes structures d'accueil en 2016 :

- mise en place d'ateliers spécifiques sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ;
- séjour neige mutualisé durant les vacances à Longevilles-Mont d'Or (36 enfants de 8 à 12 ans durant une semaine) ;
- création d'une batucada avec la compagnie Taxi Brousse et Alexis LOUIS LUCAS, présentée au festival Cirque & Fanfares et au festival d'expression : participation de 35 enfants des accueils de loisirs et une douzaine d'animateurs ;
- mise en place d'une journée inter-accueils de loisirs le 20 juillet 2016 à l'Aquaparc : participation de 150 enfants de moins de 6 ans et 211 de plus de 6 ans pour des ateliers piscine, sportifs et ludiques (grands jeux de la ludothèque, atelier sur l'environnement avec « customisation » de poubelles) ;
- séjour mutualisé au Futuroscope en juillet 2016 : participation de 56 enfants durant une semaine ;
- participation au Week-end Gourmand du Chat Perché : atelier maquillage, réalisations diverses pour décorer les différents espaces, participation aux ateliers ;
- journée des droits de l'enfant : 110 enfants ont fêté la journée internationale des droits de l'enfant le 25 novembre 2016 au gymnase de Tavaux, avec l'organisation de 6 ateliers de sensibilisation au handicap, suivis d'un goûter + participation au concours « 100 fresques pour les droits de l'enfant » ;
- sensibilisation aux droits de l'enfant lors d'un mercredi après-midi : présentation d'un spectacle de la Carotte pour les petits et projections de mini films réalisés par les enfants avec la table Mash Up, en collaboration avec la MJC, et projection du film « Ma vie de courgette » ;
- signature avec l'UNICEF du label Ville Agglo, amie des enfants, lors du Conseil Municipal des Enfants de juin 2016.

La qualité de l'accueil

Pour améliorer la qualité d'accueil des enfants du territoire, les travaux suivants ont été réalisés en 2016 :

- rénovation du groupe scolaire Pointelin, avec rénovation de l'accueil périscolaire ;
- première phase des travaux du groupe scolaire de Sampans, dont création de l'accueil périscolaire.

L'offre culturelle

La lecture publique

En 2016, l'activité de la Médiathèque de l'Hôtel-dieu a connu une hausse importante, à hauteur de 17 % par rapport à 2015.

9 037 abonnés (dont 497 personnes morales) ont ainsi fréquenté le réseau des médiathèques en 2016 (+ 20 % d'augmentation du nombre d'abonnés par rapport à 2015).

252 317 prêts ont été enregistrés en 2016 (+ 17 % par rapport à 2015) et 166 080 personnes ont fréquenté les médiathèques.

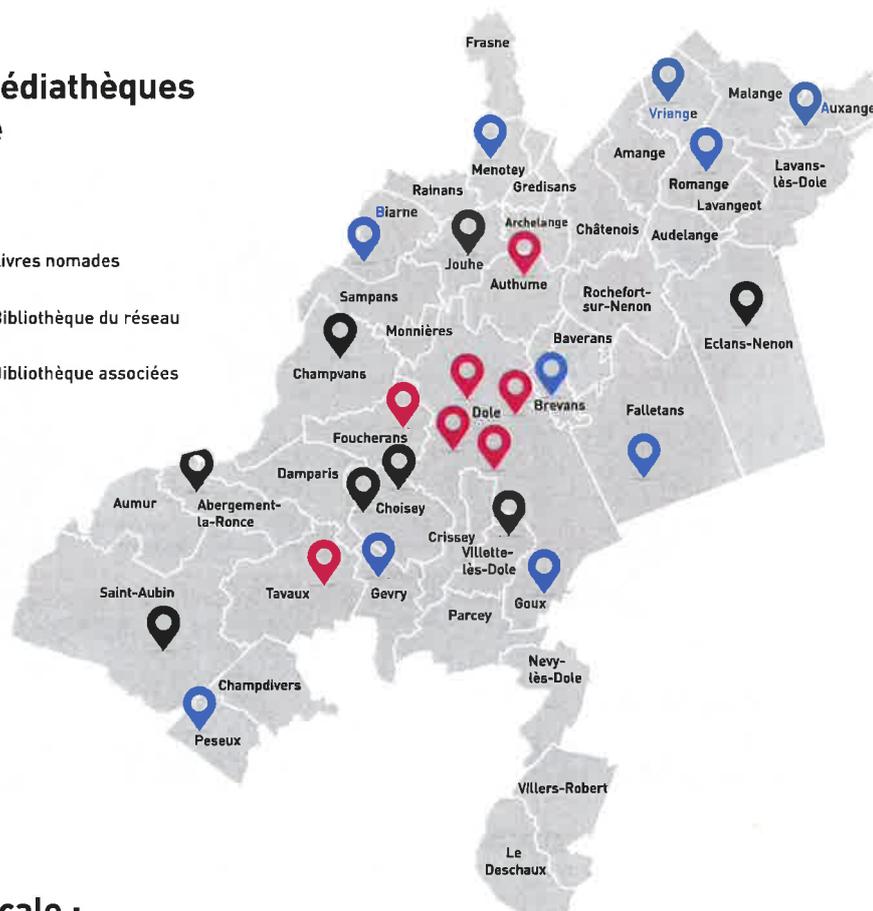
Par ailleurs, **33 événements** ont été organisés sur le réseau, ayant permis d'accueillir 3 650 visiteurs au total.

Une action particulière a été mise en place en 2016 : les **ludimanches** (réseau de bibliothèques ouvrant le dimanche après-midi dans une ambiance conviviale et faisant participer au jeu sous toutes ses formes). Le bilan de cette ouverture dominicale a été associée à une médiation inter-générationnelle autour de la thématique du jeu. Cette expérience montre que l'enjeu social et l'accès à la diversité des opinions et des savoirs sont plus que jamais d'actualité. L'opération conduite à la médiathèque Albert-Camus a rencontré un franc succès local et a aussi permis un brassage des populations des différents quartiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ancienne bibliothèque du comité d'établissement Solvay de Tavaux a rejoint le réseau des médiathèques du Grand Dole. Des travaux ont été réalisés pour déplacer et réaménager les collections. De l'équipement informatique a été installé et une rampe d'accès créée. Désormais ouverte le samedi, la médiathèque de Tavaux a vu le nombre de prêts s'envoler : 3 000 par mois en moyenne.

Réseau des médiathèques du Grand Dole

-  Livres nomades
-  Bibliothèque du réseau
-  Bibliothèque associées



L'animation locale :

En 2016, le Grand Dole a soutenu 2 animations majeures.

• Cirque & Fanfares

La 6ème édition du festival Cirque & Fanfares s'est déroulée les 14 et 15 mai 2016.

Nombre de groupes ou compagnies professionnel(le)s : 25

Provenance du public : locale 31 % ; régionale : 61 % ; nationale : 6 % ; internationale : 2 %

Fréquentation : entre 40 et 60 000 spectateurs

Un projet participatif a été mis en place, à destination de l'ensemble de la population et permettant d'associer la MJC et 4 associations sportives et culturelles. Les participants ont été accompagnés durant 6 mois par des professionnels à la création des spectacles d'ouverture et de clôture du festival et d'un flashmob.

Par ailleurs, les actions participatives suivantes ont été proposées :

- **Batucada des enfants :** projet mutualisé avec les accueils de loisirs et les secteurs jeunes porté par le service enfance/jeunesse. Intégration des enfants des structures d'éducation spécialisés (IME, Bontieu, Etapes). Travail d'accompagnement, d'initiation et d'ateliers réalisés avec une compagnie de théâtre professionnelle, la compagnie "Taxi Brousse".
 - **Fanfare de la Touffe :** fanfare participative et éphémère réservée aux volontaires non initiés.
 - **Nombre de participants :** 120
 - **Durée (nombre d'heures) :** 165
- L'année 2016 a confirmé le choix de 2015 avec en grand concert la venue de Babylon Circus (environ 8 000 spectateurs).





• Week-end gourmand du chat perché

Événement unique en son genre, le Week-end gourmand du chat perché transforme, trois jours durant, Dole, ses places et ses lieux exceptionnels, en un immense village gastronomique. Cette manifestation fédère de nombreux acteurs locaux. La deuxième édition a été une belle réussite. Du 23 au 25 septembre 2016, 30 000 visiteurs ont flâné dans les rues du centre-ville doleois.

Le soutien aux associations

En 2016, le Grand Dole a apporté son soutien à 8 associations locales, pour un montant total de 36 400 €.

Le renforcement des équipements sportifs du territoire

• Les équipements sportifs structurants du territoire

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire », le Grand Dole assure la gestion de plusieurs équipements sportifs du territoire :

- **le Golf du Val d'Amour à Parcey** : 498 abonnements vendus en 2016 (470 en 2015) ;
- **l'Aquaparc Isis à Dole** : 78 769 entrées en 2016 et 338 540 € de recettes (79 531 entrées en 2015 et 341 340 € de recettes) ;
- **la piscine Léo Lagrange à Tavaux** : 20 648 entrées en 2016 et 35 726 € de recettes (26 841 entrées en 2015 et 45 668 € de recettes) ;
- **la piscine Barberousse à Dole** : 92 584 entrées en 2016 et 162 061 € de recettes (86 945 entrées en 2015 et 132 970 € de recettes).

• Un nouvel équipement au sein du territoire

En 2016, un nouvel équipement a été réalisé pour répondre aux besoins du territoire : **le gymnase communautaire de Saint-Aubin Ernest Gagnoux**. Ce nouvel équipement permet d'offrir aux habitants de l'agglomération une grande salle (44m x 23,5m) et deux salles de 81 m² chacune (dojo, gymnastique d'entretien). 7 associations ont utilisé l'équipement en 2016.

Cet équipement sportif est opérationnel depuis le mois de septembre 2016.



Gymnase communautaire de Saint-Aubin Ernest Gagnoux

• L'entretien des équipements nautiques

En 2016, le Grand Dole a également réalisé des travaux à l'Aquaparc Isis (Dole) et à la piscine Léo Lagrange (Tavaux). A l'Aquaparc, l'ascenseur a été mis en accessibilité, un revêtement antidérapant a été posé dans les vestiaires, le pédiluve a été modifié et des structures d'abri pour recevoir du public ont été installées. En outre, le snack a été rénové et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. A Tavaux, l'aquasplash, espace ludique et aquatique, a remplacé l'ancienne pataugeoire devenue obsolète.

• Le projet de nouveau complexe aquatique et sportif communautaire.

Par ailleurs, en 2016, les travaux préparatoires du futur complexe aquatique et sportif communautaire ont débuté. Le Grand Dole a en effet décidé de réhabiliter et agrandir les locaux de Barberousse qui abritent actuellement la MJC, la piscine et le gymnase Talagrand. Mettant à profit la démolition de l'ancienne caserne, le projet prévoit l'aménagement d'un centre aquatique avec quatre bassins (dont un extérieur), d'un gymnase, d'un espace bien-être et d'un parking place Précipiano. En amont des travaux, un diagnostic archéologique a été réalisé en décembre 2016.

• Le soutien aux associations et clubs sportifs

Outre la gestion d'équipements structurants, le Grand Dole encourage également la pratique sportive et soutient notamment les associations et clubs sportifs du territoire. En 2016, 6 associations sportives ont ainsi été soutenues financièrement pour un montant de 33 600 €.

• La promotion du territoire à travers le sport

De plus, le Grand Dole soutient les sportifs, notamment à travers son programme « Ambassadeurs du sport », grâce auquel 2 sportifs, ambassadeurs du territoire, ont pu bénéficier d'une aide en 2016 (Lionel FOURNIER et Robin GALEAZZI du model air club, pour un montant total de 600 €).



4 : AMELIORER L'ATTRACTIVITE ET LA QUALITE DE VIE



Un développement durable soutenu

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole agit en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie du territoire. Son action porte notamment sur la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets ménagers, l'amélioration de la qualité de l'eau, mais aussi sensibilisation à l'environnement.

De manière générale, le Grand Dole intervient aussi bien sur des services à la population (espace information énergie, service public d'assainissement non collectif...), de l'assistance aux communes (veille environnementale, gestion forestière...), de la construction de projets territoriaux (programme Trame Verte et Bleue), de la mise en œuvre de travaux (Monts Dolois, restauration écologique des cours d'eau...) et de la sensibilisation (animations nature, chantiers éco-volontaires...). Les moyens mis en œuvre reposent sur les services de la collectivité, ses communes et ses nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Déchets ménagers

Le coût moyen annuel du service de collecte et de traitement des ordures ménagères / habitant est de 73,30 € (contribution du Grand Dole au Sictom uniquement).

La facturation du service à l'usager se fait via la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Concernant les nouveaux équipements, 8 conteneurs semi-enterrés ont été installés à Dole en 2016, ainsi que 2 nouvelles bennes à déchets verts à Amange et Lavans-lès-Dole.

Quantités de déchets traités en 2015

	Poids par habitant en kg	Evolution
Incinération	167 kg	1 %
Recyclage matière	160 kg	6 %
Recyclage organique	111 kg	5 %
Traitement spécifique	1 kg	18 %
Enfouissement	95 kg	5 %
Total	534 kg	5,5 %

Quantité de déchets collectés en 2015

	Poids par habitant en kg	Evolution
Déchèteries	186 kg	13 %
Bacs gris	167 kg	1 %
Bacs jaunes	41 kg	4 %
Verre	37 kg	
Papiers	15 kg	
Textile	4 kg	
Bennes à Déchets verts Grand Dole	36 kg	0,15 %
Bennes à Déchets verts Dole	29 kg	
Autres collectes	19 kg	0,15 %
Total	534 kg	5,5 %



Service public d'assainissement non collectif

Ce service comporte 2617 abonnés.

Le taux de conformité des installations est de 60,60 % et 96 % des dispositifs ont été contrôlés.

En 2015, 27 contrôles de conceptions et 26 contrôles de réalisations ont été effectués pour des installations neuves ou réhabilitées.

Le programme d'animation de réhabilitation d'installations absentes ou présentant un risque sanitaire s'inscrit dans la continuité, avec 5 dossiers traités en 2015 et 6 dossiers en 2016 (avec versement des aides en décembre 2016).

Un contrat d'animation spécifique a été mis en place sur la commune de Falletans, pour 70 habitations en réhabilitation, en lien avec les travaux sur le ruisseau traversant le village.

Milieux naturels / trame bleue

• Appel à projet zéro pesticide

En 2016, le Grand Dole a déposé un dossier pour l'appel à projet « Zéro Pesticide » auprès de l'Agence de l'Eau, concernant 23 communes de l'agglomération et concernant les zones gérées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Le marché relatif à l'étude « diagnostic des pratiques et élaboration d'un plan de désherbage » a été passé via un groupement de commande constitué entre le Grand Dole et les communes intéressées.

• Trame Bleue

La Trame Bleue concerne la restauration de rivières de la vallée du Doubs ainsi que leur entretien (Clauge/Goux, atterrissement au pont de Villette, Clauge forestière, ruisseau de Falletans, Naisoux, Morte du Gay, Mortes Saint Philippe, Raie des Moutelles, dossier confluence Doubs/Loue, Sablonne, annexes hydrauliques de la BVD/Natura 2000, Mobilité/EPTB SD), la rivière Orain (barrage du Deschaux/Villers-Robert, intervention sur les embâcles), la restauration de rivières de la vallée de la Saône (Bief noir) et la vallée de la Loue (projet Basse Loue/CCVA, Brèche à Nevy, Berge à Parcey). En 2016, 26 dossiers ont ainsi pu être suivis.

Milieux naturels / trame verte

- **Fonds de concours TVB aux communes** : plantation d'un verger de 18 fruitiers à Crissey et acquisition d'une parcelle de pelouse sèche sur Champvans
- **Pastoralisme des Monts Dolois** : Mont Roland, Mont Joly, Les Rangs et Grand Mont : 49,72 ha repris sur des exploitations agricoles, 14 ha repris en pâturage expérimental, coût pour les parcs fixes 88 100 €TTC.
- **Organisation et participation aux Rencontres Territoriales pour la Biodiversité** : 900 personnes touchées (particuliers, professionnels) / 50 structures représentées (organismes socio-professionnels, collectivités/établissements publics)

Porteur d'une politique publique en faveur de la biodiversité, le Grand Dole envisage la mise en place d'un « contrat territorial de biodiversité ». Dans cette optique, le Grand Dole a souhaité interroger les acteurs et mettre en place une réflexion collective afin de concilier intérêts économiques, sociaux et environnementaux dans le développement du territoire et de sa dynamique.

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites écologiques constitué pour préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires.

Le Grand Dole a choisi de prendre l'animation de deux sites Natura 2000 en partie sur son territoire ; il s'agit du massif de la Serre et de la forêt de Chau. Ces deux sites bénéficient déjà d'un document d'objectifs et sont actuellement dans une phase d'animation.

- **Massif de la Serre** : 2 études réalisées en 2016 (plus de 2 000 ha inventoriés), 1 commune de la CAGD engagée dans des contrats forestiers, 5 actions de communication et de sensibilisation réalisées (71 participants)
- **Forêt de Chau** : 1 étude réalisée, 2 communes de la CAGD engagées dans des contrats forestiers, 7 actions de communication et de sensibilisation réalisées (170 participants)

Climat

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un projet de territoire qui s'inscrit dans le développement durable. Axé sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique, il doit permettre de définir un cadre d'actions permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux du territoire.

Le programme d'actions du PCAET doit être élaboré en suivant les objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;
- Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- Évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- Adaptation au changement climatique.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre son PCAET dans une démarche intégrée, aux côtés de l'ARAPT, pour une plus grande cohérence.

En 2016, un questionnaire a été envoyé aux communes du Grand Dole et le diagnostic du Pays a été finalisé et territorialisé par collectivité.

La CA du Grand Dole a participé à l'organisation des ateliers de concertation aux côtés des autres EPCI ; 205 personnes ont été mobilisées dans le cadre de ces ateliers de travail, qui portaient sur les thématiques suivantes :

- agriculture et forêt
- transports et mobilité
- bâtiments
- industrie et entreprise

La mise en œuvre opérationnelle est prévue pour mai 2017.



Espace information énergie

Le Grand Dole apporte un conseil aux particuliers à travers les permanences Espace Information Énergie, qui sont assurées par l'AJENA tous les vendredis après-midi à Dole dans les locaux de Jura Habitat.

Sur 40 permanences en 2016, 114 particuliers ont bénéficié du service de l'EIE. L'affluence se maintient sur un niveau de demande de conseils élevé. 45 % des rendez-vous concernaient des projets situés sur la ville de Dole.

L'essentiel des demandes traitées porte sur des projets de rénovation (99 %).

Le profil du public est constitué à 94 % de propriétaires occupants et 84 % des contacts ont concerné des maisons individuelles.

Depuis le début du service en 2007, la permanence EIE sur Dole a accueilli, conseillé et accompagné 817 projets.

Indices de la qualité de l'air

Répartition 2015 de la qualité de l'air sur la région de Dole, données ATMO :

- Très bon à bon : 75 %
- Moyen à médiocre : 24 %
- Mauvais à très mauvais : 2 %

L'optimisation des réseaux de transport

Le Grand Dole développe une politique de mobilité à travers son réseau de transport TGD en place depuis le 1^{er} septembre 2009 et met progressivement en place une approche globale de la mobilité par le développement de modes de déplacement complémentaires comme les modes doux ou le covoiturage.

Le réseau de Transports du Grand Dole

L'exploitation du réseau est déléguée à la société CarPostal et a été renouvelée en septembre 2016 pour 7 ans.

Mise en place du nouveau réseau à compter du 01/09/16

Les principes du nouveau réseau sont les suivants :

- une desserte de toutes les communes du Grand Dole,
- une offre par commune basée sur la population et la fréquentation,
- un objectif de simplification pour l'utilisateur (réservation et paiement par Internet, information voyageur...).



• Points d'arrêts/mobilier

Le réseau compte 227 points d'arrêts depuis le 1^{er} septembre 2016. Le marché de mobilier urbain a été renouvelé en même temps que la DSP de transport de voyageurs et s'étend sur la même durée. On compte 238 poteaux et 113 abris voyageurs.

• Mise en accessibilité du réseau

L'Agenda d'accessibilité programmé identifie 76 arrêts prioritaires. Il sera mis à jour début 2017 sur la base du nouveau réseau et comptera 58 points d'arrêts prioritaires (50 points nécessitent des travaux qui seront réalisés en trois tranches, une par an pour échelonner les investissements).

Au cours de l'année 2016, les phases études de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en accessibilité de ces arrêts ont été réalisées. Le marché de travaux a été attribué en décembre 2016 pour un démarrage en février 2017 de la première tranche.

La question de l'accessibilité des véhicules a été traitée dans la DSP.

• Transport scolaire

Les conventions relatives à l'organisation et au financement du transport notamment scolaire ont été renouvelées. Le Département verse sur l'année 2016/2017 1,8M€ au Grand Dole pour le transfert de compétence transport scolaire (avenant d'un an).

Une convention est passée avec chaque transporteur du Département pour financer les transports réalisés par le Département pour le compte du Grand Dole sur son territoire, pour un montant d'environ 430 000 €/an (contre environ 660 000 € pour l'année scolaire précédente).

Principaux chiffres sur l'année 2016 (en nombre de voyages) :

	2015	Janv. à aout 2016 (ancienne DSP)	Sept. à déc. 2016 (nouvelle DSP)	Total
Lignes régulières	957 605	584 763	336 620	921 383
Lignes sur réservation	18 612	11 358	9 080	20 438
Services Flexi	17 699	9 354	5 333	14 687
Total (Voyages)	993 916	605 475	351 033	956 508
Transports Scolaires	350 000	214 000	91 808	305 808
Transports hors scolaires (en km)	1 016 898	618 524	220 747	839 271
Nombre de voyages / Km parcourus (hors scolaires)	0,98			1,14

Modes de déplacements alternatifs à la voiture :

Création du service VDole

Le Grand Dole a inauguré en mai 2016 le service de location de vélo de longue durée VDole. Ce service s'inscrit dans la logique d'inciter à la pratique du vélo sur le Grand Dole.

Dans un souci d'intégration complète à la logique de transport du Grand Dole, ce service est devenu en septembre 2016 un service du réseau de transport urbain de voyageur TGD. Cela permet d'améliorer encore les complémentarités entre le bus, le train et le vélo.

La gestion de ce service est confiée à Carpostal Dole, le délégataire du réseau de transport, dont l'agence est installée dans le guichet unique de la gare (guichet commun pour les réseaux TGD du Grand Dole et Jurago du Département).

Ce système de location est couplé avec l'installation par le Grand Dole d'un abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare de Dole, d'une capacité de 36 places (dont 15 places réservées aux vélos de location).

L'objectif principal est d'inciter à la pratique du vélo en permettant aux usagers de disposer d'un vélo, à des tarifs modestes. Cette solution constitue pour l'usager une alternative à l'acquisition d'un vélo, et lui permet d'effectuer des déplacements quotidiens, dans le périmètre de l'agglomération.



Après sept mois de fonctionnement, 39 vélos ont été loués, dont 10 l'ont été pour une durée de six mois.

Développement de l'intermodalité

• Pôle d'échanges multimodal de la gare de Dole

Les espaces publics ainsi que la rénovation du bâtiment de la gare voyageur ont été livrés en décembre 2015.

Les derniers travaux ont eu lieu en 2016 avec :

- l'installation de l'abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare,
- la mise en place de la signalétique pour améliorer la lisibilité du site,
- le lancement des travaux d'aménagement du parking rue des Messageries pour des abonnés et du parking sécurisé dans l'ancienne gare routière pour des abonnés également.

• Multimodalité

Par ailleurs, l'affichage multimodal via des écrans en gare voyageurs et en gare routière est effectif depuis décembre 2016. Ces écrans affichent l'intégralité des services routiers de transport de voyageurs en un seul lieu.

Le guichet commun aux réseaux Transport du Grand Dole et JuraGo, installé dans la gare voyageurs, a ouvert le 5 janvier 2016 et permet de simplifier l'information et la vente des titres de transport urbains et interurbains ; la location du service VDole se fait également à ce guichet.

Aéroport Dole-Tavaux :

104 000 passagers en 2016

Mise en place de bornes de recharges gratuites pour les véhicules électriques

Depuis le 6 décembre 2016, une borne de recharge gratuite pour les véhicules électriques est en service près de la gare de Dole. Elle permet la recharge de deux voitures simultanément en 3-4 heures. Une seconde borne de ce type sera mise en place sur le parking de l'avenue de Lahr, près de la passerelle piétonne, d'ici le printemps 2017.

Habitat, Logement et Aménagement du territoire

Habitat – PLH

- Comité technique réuni le 31 mai 2016 (présentation d'un pré-diagnostic)
- Ateliers PLH organisés le 28 juin 2016 (présentation des premiers éléments de diagnostics aux élus et partenaires)
- Forum Habitat organisé le 15 novembre 2016 (échange sur les besoins et modalités d'évolution de l'offre de logement sur le territoire)
- Comité de pilotage réuni le 5 janvier 2017 (présentation de la synthèse du diagnostic et exposé des scénarii d'évolution)

Habitat - parc privé

- OPAH-RU Centre-ville (mise en place le 08/07/16) : 15 logements subventionnés (dont 13 projets locatifs) ; 250 000 € de subvention Anah + 50 000 € Grand Dole
- Reste du territoire : 104 projets subventionnés - 2 locatifs / 102 propriétaires occupants (65 énergie / 33 maintien à domicile / 4 habitat indigne) ; 770 000 € de subvention Anah + 40 000 € Grand Dole

Habitat - parc public

- 7 créations de logements publics subventionnés en 2016 : 2 à Dole et 5 à Damparis
- 35 000 € de subventions apportées par l'agglomération

Application du droit des sols en 2016

1 564 dossiers déposés et instruits sur les 28 communes du Grand Dole (55 % des dossiers déposés à Dole), faisant partie du service mutualisé.

Dans le détail :

- 290 Permis de Construire (38 % des dossiers déposés à Dole),
- 672 Déclarations Préalables (39 % des dossiers déposés à Dole),
- 15 Permis de Démolir (80 % des dossiers déposés à Dole),
- 8 Permis d'Aménager (62 % des dossiers déposés à Dole),
- 579 Certificats d'Urbanisme (80 % des dossiers déposés à Dole).
- 714 Déclarations d'intention d'aliéner traitées sur le Grand Dole en 2016 (dont 347 doloises).

La gestion des aires des gens du voyage :

En 2016, le Grand Dole a investi 365 000 € dans la réhabilitation de l'aire des gens du voyage d'Authume (20 places). Les réseaux d'assainissement ont été entièrement repris et de nouveaux sanitaires installés.

La SPL Grand Dole Développement 39 :

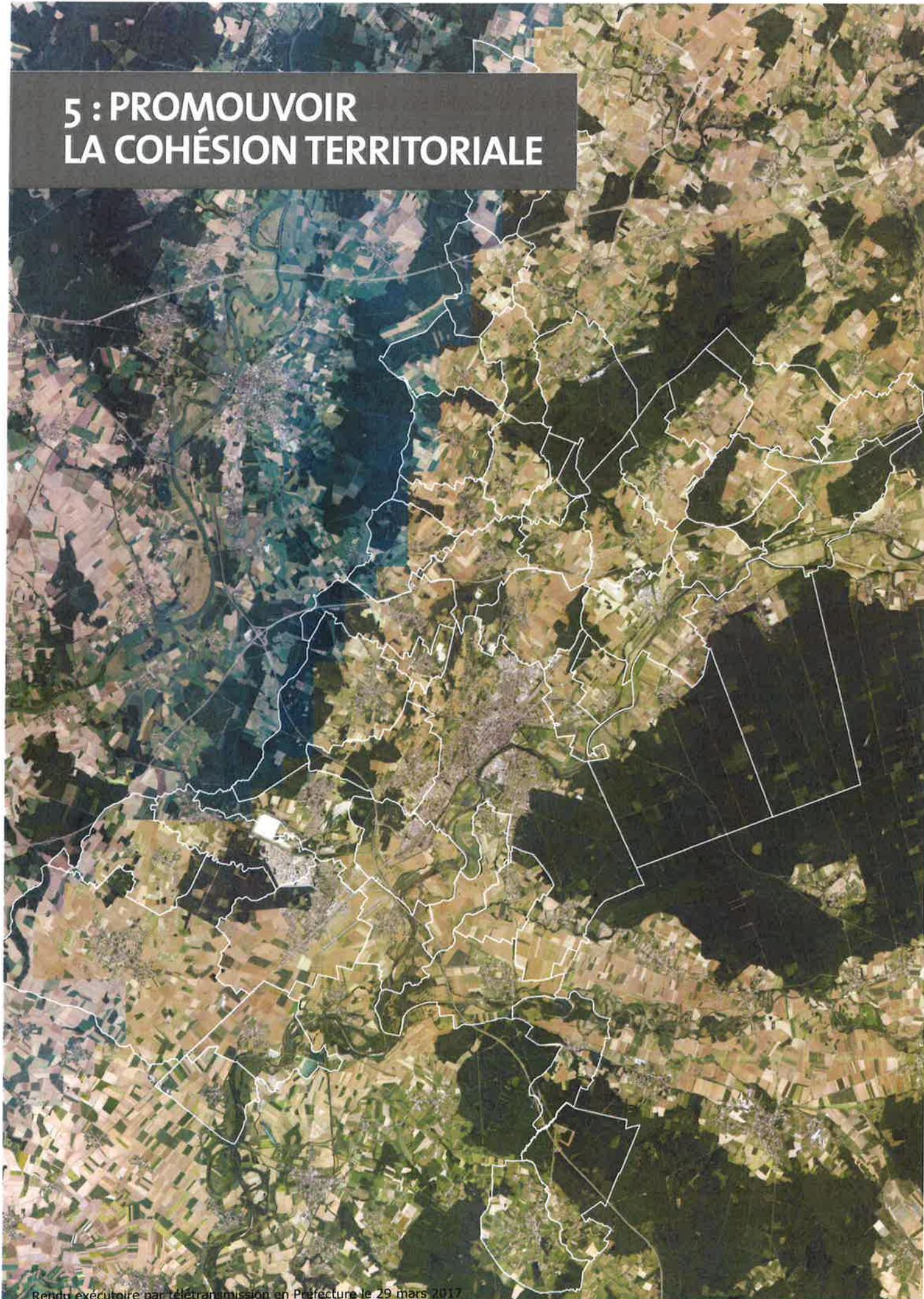
Afin de permettre la réalisation et la gestion d'opérations d'aménagement et de construction sur le territoire, le Grand Dole et la Ville de Dole ont décidé en 2016 de créer une société publique locale (SPL) baptisée *Grand Dole Développement 39*, dont l'objet social est le suivant :

- la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location,
- la réalisation d'études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction, ainsi que des missions d'assistance ou de coordination (techniques, juridiques, financières...) nécessaires à ces opérations,
- l'acquisition / démolition d'immeubles bâtis ou non bâtis,
- l'exploitation, la gestion, le portage, l'entretien, la commercialisation et la mise en valeur des terrains, bâtiments, ouvrages et équipements, en relation avec son activité d'aménageur ou de constructeur,
- la promotion et l'animation du projet d'aménagement.

En 2016, cette SPL est intervenue sur les projets d'aménagement suivant (phase études) :

- aménagement d'une halte-garderie provisoire (rue Sombardier),
- extension de la cuisine centrale de Dole,
- aménagement du Cours Clemenceau,
- acquisition / location de locaux commerciaux à Dole (Grande Rue et rue Sombardier).

5 : PROMOUVOIR LA COHÉSION TERRITORIALE



Planification territoriale

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Phase 1 : Diagnostic de territoire et évaluation initiale de l'environnement.

- Début du travail en avril avec une rencontre communale dans chaque commune du Grand Dole (42 communes + 5 communes qui sont entrées dans le périmètre au 01/01/2017). La dernière visite s'est effectuée en octobre 2016.
- Poursuite du travail avec des ateliers thématiques (déplacements, développement économique, environnement, paysages et agriculture) en juin, juillet et septembre.
- Premier rendu de la phase 1 le 01/09/2016.
- Présentation de la phase 1 aux partenaires publics et associés le 18/10/2016 et en comité de pilotage le 20/10/2016.
- Rendu du document modifié tenant compte des remarques des PPA et des élus du Comité de Pilotage le 16/12/2016 après une présentation en conseil communautaire le 15/12/2016.
- Mise en ligne sur le site du Grand Dole le 23/12/2016.

Phase 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

- Début du travail le 16/11/2016 et le 02/12/2016 avec deux séminaires (préfiguration des grandes orientations).
- Présentation des premières orientations en comité de pilotage le 14/12/2016.

Communication autour du projet avec la population :

- mise en place de registres d'observations dans les 42 communes du Grand Dole en juillet 2016,
- création d'une page dédiée sur le site du Grand Dole en juillet 2016,
- publications dans Grand Dole Le Mag (septembre 2016) et Dole notre ville (novembre 2016),
- mise à disposition d'un article présentant la démarche à chaque commune de l'agglomération en décembre 2016.

Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Phase 1 : Diagnostic

Travail de terrain pour inventorier l'ensemble des publicités extérieures, enseignes et pré-enseignes sur l'ensemble de l'agglomération en juin 2016.

Présentation du diagnostic en Comité Technique/Pilotage le 19/10/2016.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Dole :

mis en révision le 14 septembre 2016, après avis favorable de la commission locale et du conseil communautaire.

Autres documents d'Urbanisme : 13 procédures ont été reprises par le Grand Dole ; 6 ont été abandonnées, une a été menée à son terme en 2016 (Damparis), une modification a été engagée (Dole) ; 7 procédures sont donc en cours au 1^{er} janvier 2017.



Le renforcement de la mutualisation des services

Adoption du schéma de mutualisation

En application de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales (modifiée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République), un schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été adopté en Conseil Communautaire du 4 février 2016, portant sur la période 2016-2020.

Ce schéma permet de renforcer les services d'intérêt communautaire, d'améliorer la qualité des services publics, de rendre plus lisible l'action intercommunale et de renforcer l'identité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. A plus grande échelle, il permet de mieux organiser l'ingénierie territoriale et il constitue également un levier de renforcement de la légitimité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour porter les intérêts du territoire au sein de dialogue supra-territorial, dans le contexte de la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté.

Objectifs du schéma de mutualisation des services :

- la recherche d'efficacité et d'efficience dans l'action publique locale,
- le développement de la culture et de l'esprit intercommunaux entre les communes et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dans la mise en œuvre des politiques publiques,
- une réflexion sur l'évolution des politiques publiques afin d'anticiper au mieux les impacts des transferts de compétence à l'échelle du territoire.

Rappel des actions inscrites dans le schéma de mutualisation des services :

- mise en place d'un service de remplacement de personnel,
- organisation de formations mutualisées,
- création d'un "Club acheteur",



- systèmes d'information et ressources numériques,
- gestion mutualisée des équipements sportifs,
- mise en place d'une plateforme d'information et d'échanges,
- renforcement de la plateforme d'assistance et de conseil.

Sur la base de ce schéma, la mise en place d'un service de remplacement des secrétaires de mairie a ainsi pu être réalisée.

En 2015, 2 communes avaient déjà pu bénéficier de ce service (Lavangeot et Champvans) ; en 2016, 4 communes ont fait appel à ce nouveau service (Amange, Archelange, Nevy-lès-Dole et Champvans).

Des ateliers d'échanges ont été organisés avec les secrétaires de mairie en juillet 2016, afin de travailler sur la mise en œuvre opérationnelle de ce service.

Maintien des mutualisations existantes

- **La plateforme de services aux communes** : Mise en place en 2009, cette plateforme propose aux 42 communes du territoire un service de conseil et d'assistance dans le domaine juridique, ainsi que dans la recherche de subventions pour les projets portés par les communes.
- **Le "pack RH"** : Mis en place en 2012, ce service propose une prestation globale en matière de ressources humaines pour les communes intéressées. Actuellement, ce service est déployé sur deux communes (Tavaux et Champvans).
- **Les groupements de commande** : Depuis 2012, le Grand Dole propose aux communes du territoire intéressées de s'associer aux achats qu'elle effectue, afin de pouvoir réaliser des économies d'échelle mais aussi alléger et sécuriser les formalités administratives liées aux procédures d'achat.

Ces groupements de commande interviennent dans de nombreux domaines (télécommunication, télésurveillance, blanchisserie, produits d'entretien, horodateurs, dératisation...).

En 2016, le Grand Dole s'est associée aux communes de Champdivers, Crissey et Dole pour créer un groupement de commande dédié aux prestations d'entretien d'espaces verts

6 : DES MOYENS ADAPTÉS ET EFFICACES



Les moyens financiers :

En 2016, le Grand Dole a accusé une baisse des dotations de l'Etat de 800 000 €.

Pour autant, les économies générées sur les dépenses de fonctionnement ont permis au Grand Dole de dégager une capacité de financement de 15 millions d'euros en 2016.

Les principales opérations d'investissement en 2016 :

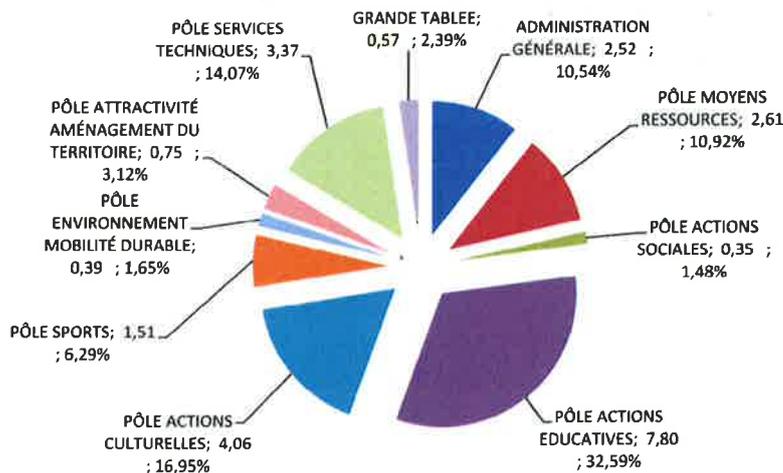
- Réhabilitation du site industriel Idéal Standard (acquisition et réhabilitation)
- Médiathèques (Tavaux notamment)
- Accueils de loisirs (Sampans, Tavaux, Crissey et Pointelin à Dole notamment)
- Piscines communautaires (remplacement des filtres à sable, changement de carrelage et pose de résines pour l'Aquaparc de Dole et la piscine Léo Lagrange de Tavaux, et création d'un « aquasplash » à Tavaux)
- Aires des gens du voyage (travaux de mise aux normes pour les aires d'Authume et de Gevry)

Les moyens humains

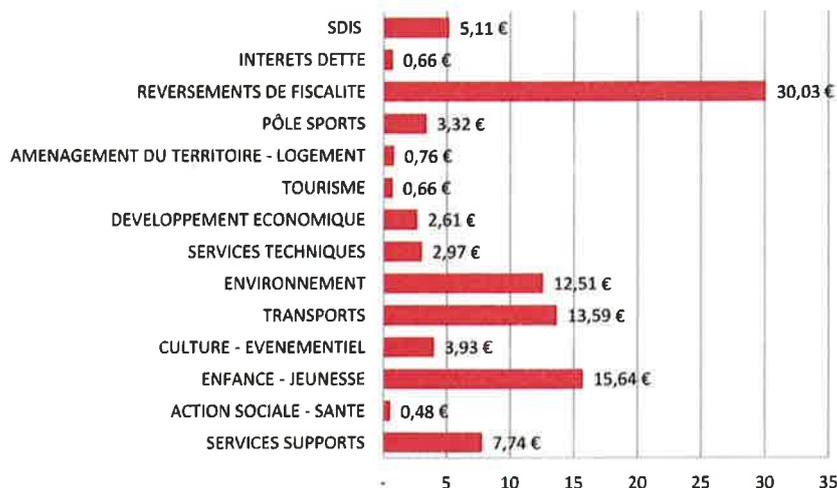
- **201 agents** sur emplois permanents.
- **8 contrats d'apprentissage** au 31/12/2016, dont 4 conclus en 2016.
- **101 stagiaires** accueillis au Grand Dole en 2016.

En 2016, les congés et les ASA (autorisation spéciale d'absence) du personnel du Grand Dole et de la Ville de Dole ont été harmonisés ; c'est un pas de plus dans la mutualisation !

Répartition de la masse salariale mutualisée pour 2016 (23,93M€)



Postes de dépenses 2016 (pour 100€)



Les systèmes d'information

- **500 postes** de travail mutualisés.
- **40 serveurs** virtuels.
- **450 utilisateurs** formés à la nouvelle messagerie.

Assistance DSI : 1515 tickets d'assistance saisis en 2016, dont 855 incidents et 660 demandes diverses des services.

Les projets de l'année 2016:

- mise en place d'un nouveau logiciel finances, intégrant la dématérialisation de la liquidation des factures [juillet 2016] ;
- évolution du SIG pour répondre au passage à l'agglomération de l'instruction du droit des sols, avec mise en place d'une saisie des dépôts de dossier au niveau des communes ;
- déploiement du logiciel de gestion du courrier au sein de l'ensemble des services (dématérialisation du courrier).

Les prises de décision

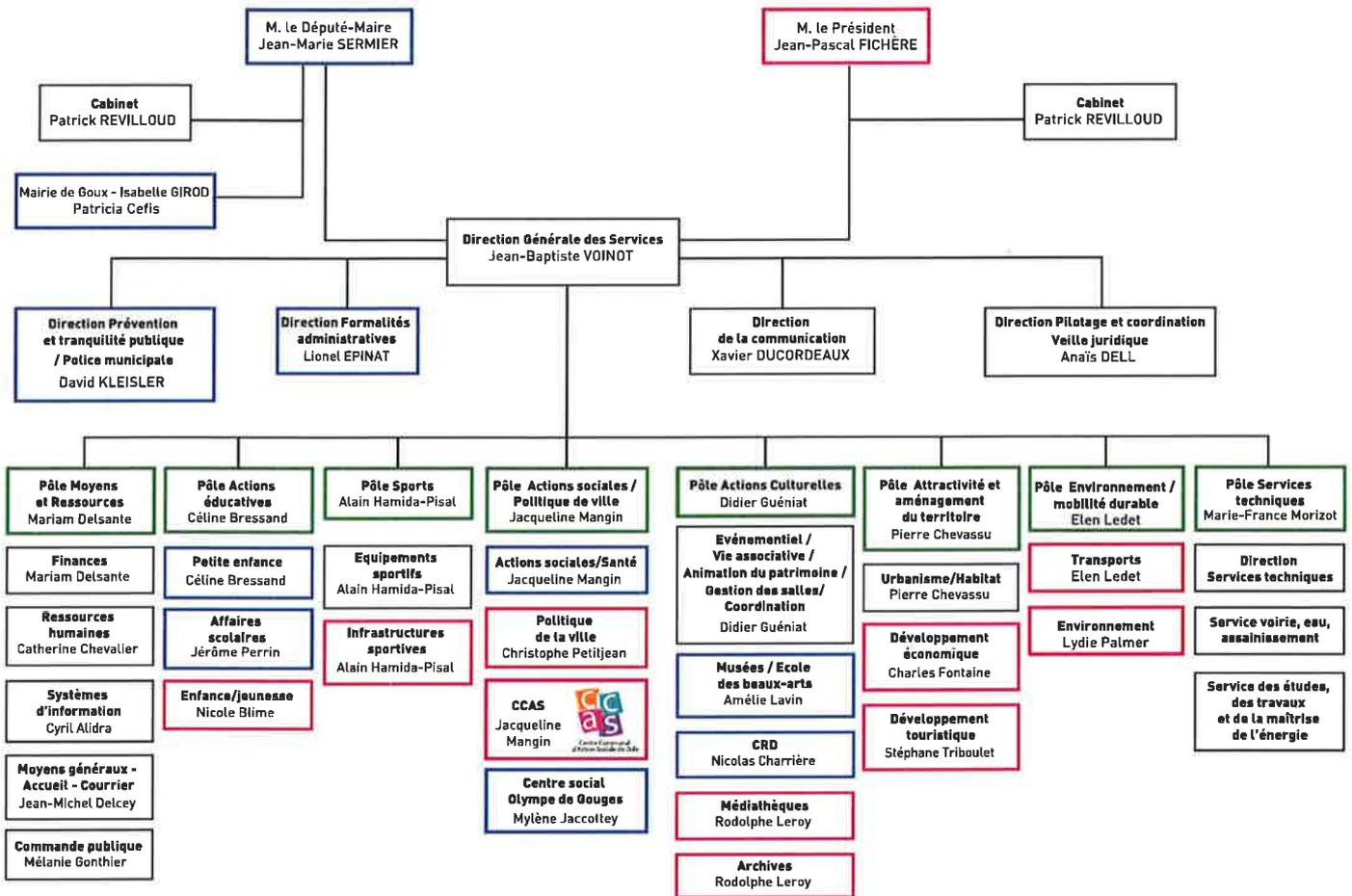
- **121 délibérations**
- **6 conseils**
- **24 bureaux communautaires**
- **6 conférences des maires**
- **154 décisions du Président**
- **47 décisions du Bureau Communautaire**

Les outils de communication

Nombre de parutions en 2016 :

- **1 Grand Dole Mag'**
- **1 Guide famille**
- **6 Lettres du Conseil**
- **1 trombinoscope des agents**

Organigramme des services



**Syndicat mixte
de La grande tablée**
Virginie
Porta-Joly

SPL HELLO DOLE
Sylvie
Lebec

Office de commerce
Annabelle
Receveur

- Services municipaux
- Services mutualisés
- Services communautaires



GRAND DOLE - PLACE DE L'EUROPE - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. 03 84 79 78 40 - Fax 03 84 79 78 43

info@grand-dole.fr - www.grand-dole.fr